RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

EXAS FINANCE
Société à Responsabilité Limitée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Au capital de 150 000 euros
Siège social : Actiparc – Rue du Pressoir
64140 BILLERE
501 784 862 RCS [redacted]

DECISIONS ECRITES DES ASSOCIES

ADOPTEES PAR ACTE UNANIME

LE 30 NOVEMBRE 2024

Démission de M. Benoît LOUBON de son mandat de gérant

LES SOUSSIGNES :

Monsieur Didier CAZENAVE,
Né le [redacted] à [redacted]
De nationalité [redacted]
Demeurant [redacted]
[redacted] de Madame Nathalie PERNET, née le [redacted] à [redacted]
[redacted]
1988, régime modifié depuis pour celui de la séparation des biens, ainsi qu'il résulte du contrat de mariage reçu le 4 février 1999 par Maître Jean Paul MATTEI, notaire à [redacted] (64), homologué par le Tribunal de Grande Instance de [redacted] (64) aux termes d'un jugement en date du 17 aout 1999,
N° d'inscription à l'Ordre Régional des Experts comptables [redacted]
N° d'inscription à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes 69000086.
Propriétaire de Cinq cents parts **500**

Monsieur Christophe CAILLABET,
Né le [redacted] à [redacted]
De nationalité [redacted]
Demeurant [redacted]
[redacted] avec Madame Béatrice, Jacqueline, Jeanne CAZENAVE née le [redacted]
[redacted]
à leur union célébrée à PONTACQ (64) le 23 juin 1990, régime modifié le 6 janvier 1996 par une donation entre époux reçue par Maître TACHOT, Notaire à PONTACQ,
N° inscription à l'Ordre Régional des Experts Comptables [redacted]
N° inscription à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes 1100002312.
Propriétaire de Cinq cents parts **500**

Monsieur Benoit LOUBON,
Né le [redacted]
De nationalité [redacted]
Demeurant [redacted]

DEUXIEME DECISION – MODIFICATION DE L'ARTICLE 23 « NOMINATION DES PREMIERS GERANTS

Les Associés décident de mettre à jour l'article 23 des statuts, lequel sera désormais rédigé ainsi qu'il suit :

« Article 23 – Nomination des gérants

Les Gérants de la société, nommés sans limitation de durée, lors de la constitution de la société sont :

Monsieur Didier CAZENAVE,
Né le [redacted] à [redacted]
De nationalité [redacted]
Demeurant [redacted]

Monsieur Christophe CAILLABET,
Né le [redacted] à [redacted]
De nationalité [redacted]
Demeurant 1 impasse Lemoine (64 530) PONTACQ »

Les Gérants ainsi nommés sont tenus de consacrer le temps nécessaire aux affaires sociales.

TROISIEME DECISION - POUVOIRS

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités requises par la loi et prennent acte **qu'il appartiendra à la société de demander à la Commission régionale d'inscription dont elle relève la modification de son inscription sur la liste des Commissaires aux comptes suite au retrait de M. Benoît LOUBON.**

***

Le présent acte sera, conformément à la loi et aux statuts, reporté sur le registre des décisions collectives des associés.

Le présent acte unanime a été signé par tous les associés à l'appui des décisions prises à la date mentionnée ci-après, ce qui est expressément accepté par l'ensemble des participants aux présentes.

Fait à Billère le samedi 30 novembre 2024

M[redacted] **Monsie**[redacted]

Monsieur Benoit LOUBON
(Bon pour démission du mandat de Gérant au 30 novembre 2024)

Bon pour démission du mandat de Gérant au 30 novembre 2024

[redacted]